Règlementation électrique

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES / ELECTRICAL INSTALLATION

MODALITÉS

1. Tout exposant possédant des appareils ou systèmes électriques qui présentent des caractéristiques spéciales ayant des exigences supérieures , devra immédiatement en aviser GES Spécialistes mondial de l'événement.
2. Tout matériel fourni par GES Spécialiste mondial de l'événement pour l'intallation, la location et l'entretien du matériel électrique demeure la propriété de GES Spécialiste mondial de l'événement.
3. Le prix indiqué pour la prise de courant comprend l'installation de la prise à l'arrière du stand. Toute connexion ou disjonction aux bornes d'appareils fait l'objet d'un tarif additionnel.
4. Les prix et les tarifs pour la main-d'oeuvre sont basés sur l'échelle de salaires courante ou peuvent être sujets à changement sans préavis.
5. Pour être prise en considération, toute réclamation au sujet des frais encourus pour l'installation électrique devra être présentée avant la clôture du Salon.
6. ***Interdiction:*** **Il est interdit à quiconque de partager ou de redistribuer le courant électrique loué par un exposant ou pour le compte d'un exposant.** Le courant électrique loué est pour l'usage exclusif de l'exposant dans son stand ou étalage et ne peut être acheminé ailleurs. *Exemple:* une prise de courant de 1500W ou une alimentation électrique de 100 ampères, louée par un client, fournisseur ou exposant ne doit pas être répartie et redistribuée vers l'étalage ou le stand d'un autre exposant. Dans un tel cas, tout individu ou compagnie qui aura passé la commande de location d'électricité, devra aussi assumer le coût du ou des services d'électricité fournis aux autres stands en plus des services d'électricité qu'ils auront commandés. Le tarif chargé à tout exposant utilisant un service d'électricité est le coût d'une prise de courant de 1500W au tarif en vigueur.

RÉGLEMENTS

1. Le comité d'examinateurs a le pouvoir de refuser les installations électriques qui présenteraient des risques de feu et qui ne rencontreraient pas les exigences du Fire Underwriters Investigation Bureau of Canada.
2. Tous les moteurs de plus de 1/2 c.v. doivent être munis d'un démarreur magnétique et d'un sectionneur.
3. Pour fins d'inspection et de dépannage, les fils électriques des stands pré-fabriqués doivent être en tout temps facilement accessibles des deux cotés et de l'arrière du stand.
4. **GES Spécialiste mondial de l'événement** ne se rend pas responsable des dommages résultant des pannes d'électricité ou des défectuosités dans les appareils.
5. Aucun circuit individuel d'éclairage ne pourra dépasser 1,500 watts. lorsque le circuit électrique d'un stand est muni de fusibles et qu'il dépasse 2,000 watts, ou 2 circuits, ledit stand devra être pourvu d'un cable d'alimentation 120-208 volts, triphasé.
6. Il n'est pas nécessaire de débrancher les appareils électriques ne fonctionnant pas après les heures de fermeture; le courant électrique est automatiquement coupé au panneau central. Il est strictemenet défendu de couvrir les lampes de papier, de tissu ou de toute autre matière inflammable durant la nuit.
7. Au moment de la fermeture chaque jour, l'exposant devra lui-même fermer les interrupteurs de tous les apareils en opération.
8. Votre matériel devra être prêt pour le démantèlement dès la clôture de l'exposition. Vous devrez également débrancher tous vos appareils électriques car le courant sera immédiatement coupé.
9. Les prix indiqués comprennent l'installation complète de tous les câbles d'alimentation, tableaux et fils, les frais d'inspection et d'entretien ainsi que l'enlèvement du matériel électrique à la fin de l'exposition. Tout le matériel demeure la propriété de GES Spécialiste mondial de l'événement.

Indemnité d'annulation. Après le début de l'installation, toute commande sera facturée à 100% du coût original.
Cancellation policy. All items cancelled after move-in begins, will be charged at 100% of the original price.

GENERAL CONDITIONS

1. Any exhibitor requiring load in excess should notify GES Global Experience Specialists.
2. All material supplied by GES Global Experience Specialists for the installation, rental and maintenance of the electrical works remains the property of GES Global Experience Specialists.
3. The price of an outlet includes the supply of this outlet at the rear of the exhibitor's booth. Any connection or disconnection such as to machine terminals is an additional charge.
4. **P**rices and labour rates are based on current wage scales and may be subject to change without notice.
5. All claims on electrical charges must be filed prior to the closing of the show to be considered.
6. ***No power sharing:*** Power that is rented by the exhibitor or by a supplier on behalf of the exhibitor or by any other customer is for use in only exhibit or booth and cannot be shared with another exhibit i.e. a 1500 watt outlet amp. service, etc. rented by one customer, supplier or exhibitor cannot be broken up into smaller units of power and used free of charge in another customer's booth or exhibit. The party that ordered the power will be responsible for the payment of the power supplied to these other booths as well as for the payment of the electrical power originally ordered, all as per listed catalogues prices. The minimum charge to any one exhibitor using power is for one 1500 watt outlet current prices.

ELECTRICAL REGULATIONS

1. The board of Electrical Examiners has the power to refuse connections where wiring constitutes a fire hazard, and does not meet the requirements of the Board of Fire Underwriters.
2. All motors above 1/2 hp, must be supplied with their own starters and disconnecting switches.
3. Specialty built displays and panels must have electrical wiring accessible for inspection and trouble shooting at all times; they must be accessible from sides or rear and not solidly built-in.
4. GES Global Experience Specialists is not responsible for power failure or any other equipment failure and resulting damages
5. No individual lighthing circuit shall exceed 1,500 watts of lighting. Where the exhibitor furnished his own fuse protection for a display board and wattage is over 2,000 or 2 circuits, the board shall be wired for 120-208 volts, 3 wire main feed lines.
6. Do not disconnect any Non-Operating Electrical Units at closing hour of the show. These are turned off at the main switch-board automatically. Do not cover lamps with paper, cloth or other flammable material overnight.
7. Exhibitor must himself disconnect the control switch in his booth of all moving or operating devices before leaving at the closing hour of each show period.
8. Before show breaks on final day, stop your machinery and position it for dismantling , because power cannot be turned on again for hours after.
9. The above prices cover complete installation of all necessary feeders, Panels and Circuit Wiring. Inspection fees, Maintenance Electricians and Dismantling of Electrical Equipment at end of Exhibition. All material remains the property of GES Global Experience Specialists.